



DIPLOMES DU BREVET

publié le 06/11/2014

Les diplômes du Brevet des collèges session 2014 pourront être retirés au secrétariat de l'établissement à partir du mercredi 12 novembre 2014.

Le principal



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.